## UNE TRIBU PRIVILÉGIÉE

C'est la petite tribu des Micmacs, qui a célébré cette année (1910) le troisième centenaire de sa vocation à la foi. ¹ Ceux qui ne la connaissent que par un nom, très beau dans sa langue, mais qui est dans la nôtre un sobriquet, seront surpris d'apprendre la situation exceptionnelle que la Providence lui a faite parmi toutes les nations indigènes du Canada. Il est impossible d'étudier son histoire sans être porté à l'admirer et à l'aimer. Trois traits surtout, je dirais volontiers trois privilèges remarquables, la rendent digne d'intérêt. Mais avant d'entrer dans notre sujet, il ne sera pas hors de propos d'indiquer sa situation géographique ancienne et moderne.

\*\*\*

La tribu des Micmacs appartient à la grande famille des Algonquins, qui occupait jadis la moitié de l'Amérique du Nord. Les Abénaquis ont gardé le souvenir d'une alliance ancienne ou confédération établie entre eux pour résister efficacement aux incursions des Iroquois (goetetjg). Un Indien instruit de Oldtown, Maine, a consigné par écrit cette tradition des Peaux-Rouges et beaucoup d'autres choses anciennes.

Leur pays, dit-il, fut partagé en trois immenses régions ou provinces. La première devait appartenir pour toujours au père des nations et à son peuple; c'était Ottaouakiag, le pays des Outaouais ou « terre des origines ». La deux ième était pour le fils aîné; elle s'appelait Ouapanakiag, « pays de l'aurore» ou patrie des Abénaquis et des nombreuses tribus qui s'y rattachent. La troisième province était celle du plus jeune: Mikmakiag, pays des Miomacs. ou leur langue Migmagig, « contrée de l'amitié» ou « pleine d'agrément ». située tout à l'est, sur les bords du Grand Lac d'Eau Salée : c'était l'Extrême

1 C'est en effet le 24 juin 1610 que les premiers Micmacs ont été baptisés à Port-Royal par Messire Jessé Fléché, prêtre séculier du diocèse de Langres. Voici comment un témoin oculaire, nommé Bertrand, annonçait cette bonne nouvelle au Sieur de la Tronchaie, dans une lettre du 28 juin 1610:

nouvelle au Sieur de la Tronchaie, dans une lettre du 28 juin 1610:

«Le grand Sagamos, qui se dit en notre langue Grand Capitaine des Sauvages, et le premier de tous, s'est fait baptiser, le jour de la Saint-Jean Baptiste dernière, avec sa femme, ses enfants et les enfants de ses enfants, jusqu'au nombre de vingt, avec autant de ferveur, d'ardeur, et de zèle pour la religion, que pourrait en avoir quelqu'un qui en aurait été instruit depuis trois ou quatre ans. Il promet de faire baptiser les autres ; autrement il leur fera la guerre. Monsieur de Poutrincourt et Monsieur son fils les ont tenus au nom du roi et de Mgr le Dauphin. C'est déjà un beau commencement, et je crois que bientôt ce sera encore mieux » (Voir la nouvelle éd. des Relations, 1896, Vol. I, p. 120).